



FOIRE AUX QUESTIONS

RESTAURATION SCOLAIRE 2026 – 2027

Sommaire

Inscriptions au forfaits	1-4
Tickets et modalités	5-5
Autres	6-7



1. Est-ce que le service de restauration scolaire est obligatoire ?

Non. C'est une option payante.

INSCRIPTION AU FORFAIT

2. Quelles sont les modalités d'inscription et d'offre de ce dispositif ?

2.1 Inscriptions



NOUVEAU

a) Comment effectuer mon inscription sur Eduka ?

L'inscription à la restauration scolaire se fait directement depuis votre **portail parent Eduka**.

Le fonctionnement est simple : vous construisez le planning de restauration de votre enfant selon vos besoins, semaine après semaine, en choisissant les repas et/ou snacks souhaités parmi les propositions disponibles.

Pour compléter votre inscription :

1. **Sélectionnez la période de menus disponible ;**
2. **Pour chaque semaine, choisissez les prestations souhaitées pour les jours où votre enfant déjeunera à l'école (repas ou snack) ;**
3. **Validez chaque semaine avant de passer à la suivante ;**
4. **Complétez et validez les 8 semaines du cycle de menus afin de finaliser votre inscription.**

Chaque semaine est donc personnalisable afin de s'adapter aux préférences de votre enfant, tout en respectant la condition nécessaire pour bénéficier du tarif préférentiel : un minimum de 3 prestations sélectionnées par semaine.

Une fois les choix validés, votre inscription sera enregistrée et restera consultable depuis votre portail parent Eduka.

b) Comment s'inscrire au forfait hors délai :

Après la fermeture de la période d'inscription sur Eduka, toute demande d'inscription devra être adressée au préalable au service restauration.



Il est recommandé de contacter le service par courriel ou par téléphone avant de se déplacer au comptoir **Uniformes & Services**, afin de vérifier si l'inscription est encore possible.

2.2 L'OFFRE :

Que peuvent consommer les élèves le matin et aux petites récréations ?

La Commission menu a validé les aliments les plus adaptés à la santé des élèves. Les boissons sucrées, les produits trop gras ou trop sucrés ont été éliminés. Les élèves ont encore un large choix : fruits & salades de fruit, eau, chocolat chaud, fromage, ...

Vous pouvez choisir des collations disponibles aux tickets **uniquement**. Le carnet avec 20 tickets est à Rs 460

3. Est-il possible de modifier, changer ou annuler son inscription à la restauration scolaire en cours d'année ?

Non. Une fois les choix validés dans **Eduka** et la période d'inscription clôturée, il n'est plus possible de modifier le planning de restauration.

Il n'est pas possible de :

- changer un repas en snack ou un snack en repas ;
- modifier ou ajouter des jours de réservation ;
- changer de formule en cours d'année.

Les réservations validées permettent d'organiser la production des repas, les commandes et le service de restauration.

L'annulation du **forfait de restauration complet** pourra toutefois être étudiée, sous réserve de certaines exceptions :

- départ définitif de l'établissement ;
- raisons médicales justifiées, sur demande auprès de l'établissement et accompagnées d'un certificat médical.

Pour une consommation ponctuelle en dehors des réservations effectuées, l'option **ticket repas ou snack** pourra être envisagée selon les disponibilités.

Pour toute demande :
serviceauxfamilles@ecoledunord.net

4. Que faire si mon enfant collégien n'a pas cours l'après-midi en semaine B ?

Lors de l'inscription dans Eduka, les familles peuvent sélectionner les jours de restauration en fonction de l'emploi du temps de leur enfant.

Si une réservation a été faite par erreur un jour où votre enfant n'a pas cours l'après-midi, deux possibilités sont proposées :

- Il peut déjeuner à la restauration scolaire puis quitter l'établissement à 12h30 (selon les règles de sortie en vigueur) ;
- Un repas à emporter peut être demandé selon les modalités prévues par l'établissement.



⚠ Les réservations validées dans Eduka ne peuvent pas être modifiées après la clôture des inscriptions.

Pour une consommation ponctuelle en dehors des réservations effectuées, l'option **ticket repas** pourra être envisagée selon les disponibilités.

5. Que faire si mon enfant débute sa scolarité en cours d'année ?

L'inscription à la restauration scolaire se fait normalement **une seule fois par année scolaire**, lors de l'ouverture des inscriptions dans Eduka au mois d'août.

Si votre enfant arrive dans l'établissement en cours d'année, une inscription à la restauration scolaire pourra être mise en place via **Eduka**. Vous devrez contacter le bureau **Uniformes et Services** afin d'obtenir l'accès nécessaire et effectuer la réservation dans votre espace famille.

Une fois l'accès activé, vous pourrez gérer les réservations de restauration de votre enfant selon les modalités applicables.

Le service de gestion prendra ensuite contact avec vous afin de mettre en place la facturation.

⚠ Tout mois commencé est dû dans son intégralité, quelle que soit la date de début effective de fréquentation du service de restauration.

6. Mon enfant préfère les snacks ou n'aime pas le repas choisi. Que faire ?

Avec Eduka, les familles peuvent consulter les menus proposés et choisir à l'avance la prestation souhaitée (**repas ou snack**) selon les préférences de leur enfant.

La restauration scolaire propose des menus équilibrés établis selon un cycle de menus communiqué aux familles.

Si l'enfant n'apprécie pas le repas sélectionné le jour même, il pourra exceptionnellement se tourner vers une alternative disponible au service :

- le repas équilibré végétarien, afin d'éviter viande ou poisson ;
- ou l'accompagnement proposé, lorsque cela est possible.

Les snacks sont proposés uniquement selon les choix effectués dans Eduka et les menus définis par le service restauration.

Il est donc recommandé aux familles de consulter les menus en amont afin d'effectuer les choix les plus adaptés aux goûts de leur enfant.

7. Que se passe-t-il en cas de sorties scolaires ?

Une sortie scolaire qui inclut le temps du déjeuner : un panier repas sera fourni à l'enfant titulaire d'un forfait snack ou repas.

NB : tickets impossibles les jours de sorties scolaire (temps de préparation)

8. Que se passe-t-il en cas d'emplois du temps modifié ?

Un repas à emporter est disponible au restaurant scolaire.



9. Que faire si mon enfant est en carême ?

La restauration est un service collectif servant plus de 1000 repas/jour qui ne peut s'adapter à chaque situation individuelle.

Il pourra exceptionnellement choisir au moment du service le repas équilibré végétarien pour éviter viande ou poisson, ou l'accompagnement qui lui convient le mieux en cas de choix possible. Il est important de partager cette information avec les personnes concernées, notamment celles qui sont en contact régulier avec votre enfant.

Pendant les périodes de carême, l'enfant pourra prendre son repas à emporter.

Aucun remboursement n'est possible.

10. Que se passe-t-il en cas de situations particulières ou de non-respect du fonctionnement du service ?

Afin de garantir un fonctionnement équitable et efficace du service de restauration scolaire, certaines situations individuelles peuvent faire l'objet d'une analyse par l'établissement, notamment :

- des demandes répétées de modification des inscriptions ;
- des changements fréquents des modalités de facturation ;
- des retards de paiement réguliers ;
- des difficultés récurrentes dans le respect des règles de fonctionnement du service.

Dans ces cas, l'accès au service de restauration scolaire pourra être suspendu ou refusé pour l'année scolaire suivante, après étude du dossier par la direction administrative. Toute décision sera communiquée à la famille concernée dans un délai raisonnable.

TICKETS

10. Quand utiliser les tickets ?

Avec la mise en place d'Eduka, les familles peuvent désormais choisir un planning de restauration personnalisé selon les besoins de leur enfant lors de l'inscription.

Les tickets repas ne servent donc plus à adapter un planning régulier, puisque cette flexibilité est maintenant disponible directement dans Eduka.

Les tickets repas sont prévus pour des situations ponctuelles ou exceptionnelles, notamment pour :

- les élèves qui ne souhaitent pas s'inscrire à la restauration scolaire selon un forfait ;
- une consommation occasionnelle en dehors des réservations effectuées dans Eduka (selon les disponibilités).

Pour une utilisation régulière de la restauration scolaire, les réservations doivent être effectuées directement via Eduka.



a) Où, comment et quand commander ?

Les tickets (carnet de 5 tickets) sont en vente au guichet Uniformes et services.

Les horaires sont comme suit :

Du **lundi au vendredi de 07h15 à 10h** et les **lundis et jeudis de 14h à 15h**

b) Est-ce que les carnets de tickets achetés peuvent être échangés ou retournés ?

Pas d'échange ou retour possible pour les tickets une fois l'achat validé dans le logiciel de comptabilité et le paiement reçu.

11. Que faire si mon enfant a oublié exceptionnellement son panier repas ou son ticket de restauration ?

En cas d'oubli exceptionnel du panier repas, un **ticket de dépannage à usage unique** pourra être accordé.

– **Un dépannage reste exceptionnel et ne peut pas être utilisé comme mode de fonctionnement régulier.**

Il faudra prévenir le bureau **Uniformes et Services** dès le matin, afin que l'établissement puisse organiser un repas de substitution avec le service de restauration.

Ce repas sera facturé **au tarif unitaire du ticket repas ou snack** en vigueur, et **la facture sera transmise aux parents.**

– **En cas de non-règlement du ticket précédent, aucun nouveau dépannage ne pourra être proposé.**

– **L'achat fréquent de tickets de dépannage n'est pas autorisé** pour une consommation régulière au restaurant scolaire. Si votre enfant souhaite déjeuner régulièrement, il est préférable d'opter pour le **carnet de tickets repas ou snack traditionnel**, disponible auprès du bureau Uniformes et Services.

AUTRES

12. Quelles sont les prestations de restauration proposées ?

Les repas proposés sont conçus pour garantir une alimentation variée et équilibrée.

Les menus sont élaborés par le service restauration et communiqués à l'avance via les supports de l'établissement.



Pour les élèves du CP à la 3e, les repas sont servis sous forme de plateau au self-service et comprennent :

- une entrée ou une soupe de légumes (ou une salade composée selon les menus)
- un plat principal ;
- un dessert.

Les desserts sont majoritairement préparés par le service restauration avec une quantité de sucre maîtrisée. Une alternative de type fruit ou compote peut être proposée selon les menus.

13. Qui peut consommer au restaurant scolaire ?

Le service de restauration scolaire est **strictement réservé aux élèves inscrits et aux personnels de l'établissement**.

Aucun membre du public, y compris les **parents d'élèves**, les visiteurs extérieurs, les prestataires ou les accompagnants, **n'est autorisé à consommer ni à acheter de repas ou de snacks** auprès du restaurant scolaire.

Cette règle vise à garantir la sécurité alimentaire, le respect du cadre scolaire et une gestion efficace des services internes

14. Comment fonctionne la bourse de restauration ?

Le service aux familles prendra contact avec les familles bénéficiaires afin de mettre en place le dispositif adapté en fonction du montant accordé par l'AEFE.

15. Comment faire si mon enfant est allergique ?

La restauration scolaire est un service collectif qui prépare un grand nombre de repas chaque jour. Elle ne peut donc pas proposer une adaptation individuelle pour chaque situation.

Les menus ainsi que les informations sur les allergènes sont disponibles dans **Eduka** afin de permettre aux familles de choisir les repas adaptés aux besoins de leur enfant.

Les plats contenant du poisson sont proposés uniquement le mardi. Ces jours-là, une alternative est disponible (plat végétarien ou salade composée sans poisson).

Pour les situations médicales particulières nécessitant une organisation spécifique, l'utilisation de **tickets repas** pourra être envisagée après échange et validation avec le service restauration.



16. Où mange mon enfant avec son repas maison ou son snack ?

Tous les élèves jusqu'à la 3ème déjeunent ensemble, à table, qu'ils soient demi-pensionnaires ou consomment un panier-repas de la maison. Les couverts et verres ne sont pas fournis.

17. Où mangent les élèves de maternelle ?

Les repas sont servis chauds, à l'assiette et à table dans les espaces de déjeuner de la maternelle sous la supervision des assistantes maternelles et du personnel de l'école du nord.

18. Où mangent les élèves de CP jusqu'à la 3ème ?

Les élèves de **CP et CE1** sont accompagnés par leurs enseignants vers la zone dédiée au déjeuner.

Les élèves à partir de la **CE2 jusqu'au collège** se rendent directement dans la zone dédiée au déjeuner

Une équipe est présente durant tout ce temps de service.

19. Pourquoi fait-on le pointage au moment des repas ?

Le pointage est effectué afin de vérifier que seuls les élèves disposant d'une réservation valide dans Eduka ou d'un titre de consommation autorisé (ticket) accèdent au service de restauration.

Cela permet :

- d'assurer la sécurité alimentaire ;
- de préparer les quantités nécessaires ;
- de garantir une bonne organisation du service.

20. Maternelle : Menus & snacks

Les snacks ne sont pas proposés aux élèves de maternelle car ils ne sont pas adaptés à leurs besoins alimentaires.

Les enfants de maternelle bénéficient de repas servis chauds, à l'assiette et à table, dans un cadre adapté à leur âge. Les menus sont similaires à ceux de l'élémentaire, avec des adaptations spécifiques pour les jeunes enfants (par exemple : textures adaptées comme purée, aliments découpés, portions ajustées).

Les quantités sont adaptées à l'âge des enfants, ce qui explique également une tarification différente. Le service est plus encadré et mobilise davantage de personnel afin d'assurer un accompagnement adapté.

